

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/10/2024

Le 15/10/2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Laurance BUSSIÈRE, Maire.

Présent(s) : Laurance BUSSIÈRE, Sébastien BUISSON, Corinne DUBOS, Philippe DUBOS, Corinne FARGES, Paul DUCLOS, Joë CATHERINE.

Excusés : , Julien NICERON, : François MANCEL, Yannick LE CORFF, Margot TOULORGE

Absent

Pouvoir de Yannick LE CORFF à Laurance BUSSIERE

Pouvoir de Margot TOULORGE à Sébastien BUISSON

Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance à 19h06.

Secrétaire de séance : Sébastien BUISSON

Secrétaire auxiliaire : Sabrina TERRYN

Ordre du jour

- Point sur les subventions
- Point sur les travaux
- Emprunt
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du 26 06 2024.

Mme le maire demande s'il y a des observations ou modifications à apporter sur le procès-verbal du 26 06 2024 transmis par mail le 03/07/2024.

Aucune modification ni observation n'étant apportée, Mme le maire propose aux membres du conseil municipal de l'approuver.

Le procès-verbal du 26 06 2024 est approuvé à l'unanimité.

2024-05-01 : Point sur les subventions

Mme le maire informe le conseil municipal sur les subventions accordées et déposées.

Subventions accordées pour :

Appartements : 85 175 (DETR) +10 000 (Département) =95175€

Subvention déposée auprès du fond Leader (commission le 18/11/2024) et de la CAF.

Salle polyvalente : 4 025 (DETR) + 1 006 (Département) = 5031€

Borne incendie : 984 (DETR)+ 656(Département) = 1648€
Sentier pédestre : 4 800€ (DETR)

Subventions déposées au Département pour :
EGLISE Tranche 1 (+DETR) / Sentier pédestre / Monument aux morts (Souvenir Français)
Panneaux STOP

2024-05-02 : Point sur les travaux-

Borne incendie
Les travaux sont en cours.

Salle polyvalente
Mme le maire présente un 2ème devis de l'entreprise SARL KR BATI. Devis retenu pour un montant de 10121.49€ht.
Votes : 9 Pour : 9

Panneaux STOP
En attente de l'attribution de subventions.

Monument aux morts
En attente de l'attribution de subventions.

Sentier pédestre
Un prochain rendez-vous avec le CAUE27 et la ligue de protection des oiseaux permettra de mettre en avant la richesse patrimoniale, l'histoire des demeures ainsi que la spécificité de la faune et la flore communale.

SIEGE
Les travaux débutent cette semaine. Mme le maire propose plusieurs modèles de lampadaires. Le modèle simple et vert est retenu afin d'être uniforme avec ceux qui sont déjà posés.
Votes : 9 Pour : 9

Stabilisateur sur le réseau d'eau potable, la demande de subvention doit être gérée par la commune de Criquebeuf la campagne. Le reste à charge sera partagé entre les deux communes.

EGLISE
Mme le maire fait part au conseil municipal des difficultés administratives qu'elle rencontre pour obtenir une subvention du Département sur la tranche 1 des travaux. Obligation de faire un appel d'offre avant de déposer une demande de subvention alors que les tranches de travaux sont plafonnées à 150 000€, ce qui engendre des frais avant de connaître la subvention accordée, de plus, la mise en sécurité et l'échafaudage ne sont pas subventionnés. L'association Sauvegarde des arts sera contactée ainsi que le Crédit Agricole pour une demande de subvention.

2024-05-03 : Emprunt

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M Maire et après échange de vues :

Prend en considération et approuve le projet qui lui est présenté.

Détermine comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses du projet.

PLAN DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Montant HT **110 000 €**

Mode de financement proposé :

Emprunt moyen long terme **110 000 €**

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. Maire et après échange de vues, prend en considération et approuve la proposition de M. Maire et après avoir délibéré :

☐ Décide de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine les financements nécessaires correspondant au plan de financement sus décrit, soit :

Financement « moyen / long terme » d'un montant de 110 000 € dont les modalités sont ci-dessous :

Montant de l'emprunt	110 000 €
Taux actuel :	3.81 %
Durée du crédit	20 ans
Modalités de remboursement	trimestriel
Type d'échéance :	échéances constantes
Frais de dossier :	110 €

Les conditions de taux proposées ont une date de validité déterminée dans le temps.

Pour bénéficier des conditions ci-dessus, votre accord sur notre proposition doit nous parvenir par mail avant le 24/10/2023

Au delà de cette date, le taux du contrat sera celui en vigueur à la date de réception de l'acceptation de l'offre par la Caisse Régionale.

Prend l'engagement au nom de la Collectivité :

- d'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement du capital et des intérêts des emprunts ainsi contractés.

- .

Confère en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Mme. Maire de la commune de DAUBEUF LA CAMPAGNE pour la réalisation de ces concours, la signature des contrats à passer avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Normandie-Seine et l'acceptation de toutes les conditions qui y sont insérées.

Votes : 9 Pour : 9

Questions diverses

✚ Marnière : Compte rendu de Mme le maire

Le 2 octobre, rencontre avec les propriétaires, Monsieur et Madame Chaplet, ainsi que M Boulanger des services de la DDTM de l'Eure, et Monsieur Lamarre de la société Alise Environnement.

La société a présenté un bilan des investigations réalisées jusqu'à présent, suite aux nombreux forages et au puits d'accès de plus de 20 mètres.

Les études géotechniques ont confirmé l'existence d'une prolongation de la marnière identifiée en 2017, qui s'étend jusqu'à la parcelle de Monsieur et Madame Chaplet. Il s'agit donc d'une seule et même marnière non délimitée, s'étendant vers le garage de Monsieur et Madame Chaplet et vers le sud de la parcelle. En ce qui concerne le coût de comblement des 380 m³ identifiés sur les deux parcelles, la méthode la plus économique est le béton mousse selon la société et le coût serait estimé à 60 000 €.

✚ Suite à cette réunion, il a été décidé d'informer les propriétaires voisins de la parcelle de Monsieur et Madame Chaplet que le rapport était consultable en mairie et que l'État ainsi que la société sont disponibles pour répondre à toutes les questions. Les services de l'État vont faire un point en interne et reviendront vers nous. À suivre.

✚ Rats : Compte rendu de Mme le maire

Une habitante a signalé qu'elle était envahie par des rats chez elle. Un courrier a été envoyé à ses voisins pour tenter de résoudre le problème dans chaque habitation, mais personne ne semble avoir de rats chez eux. En revanche, un agriculteur a indiqué qu'il n'avait jamais observé autant de rats dans la plaine.

Mme le maire n'a pas de solution à proposer pour le moment, à part éventuellement envisager l'utilisation de putois.

Mme Dubos fait lecture de la lettre de la plaignante qui demande au conseil municipal d'intervenir. Ses voisins les plus proches étant conseillers municipaux, affirment qu'ils ne sont pas envahis de rats. M Duclos dit que la présence de poules favorise la présence de rats. Ces derniers restent en général dans les vieux bâtiments. Les composteurs les attirent également.

Après divers échanges, Mme le maire prendra conseils auprès d'un dératiseur, un courrier sera renvoyé aux habitants, ainsi qu'aux gérants des silos à grains (Nat'up)

✚ Bambous : Compte rendu de Mme le maire

Après avoir contacté le propriétaire des bambous situés rue des Forrières de l'Est, il s'est engagé à prendre les mesures nécessaires dans les semaines à venir.

Un courrier sera de nouveau envoyé.

✚ Départ du psychologue :

Mme le maire informe que le psychologue part de Daubeuf pour s'installer au cabinet d'Arnaud Pardon à la Haye Malherbe.

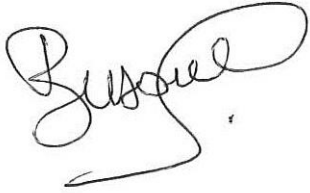
✚ Café culturel

Mme le maire demande au conseil municipal de mener une réflexion sur la création d'un café culturel, pour y organiser des expositions de peinture, des événements festifs dans le but de recueillir des fonds pour la restauration de l'église.

M Farges informe que les panneaux STOP ne sont pas respectés.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 Heures 55 Minutes.

Le Maire,
Laurance BUSSIERE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurance Bussiere', with a stylized flourish at the end.

Le Secrétaire,
Sébastien BUISSON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sébastien Buisson', with a horizontal line extending to the right.